



CCIG info

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Commerce international

Un Market focus a permis de présenter les opportunités qu'offre aujourd'hui l'Albanie.

► PAGE 4

Entreprises

L'enquête conjoncturelle de printemps révèle la solidité de l'économie genevoise.

► PAGE 5

Covid-19

Joli succès pour la campagne « Nos entreprises, notre avenir », qui s'est étendue sur un an.

► PAGE 6

REMI(COM)
 LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES
LE SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION D'ENTREPRISES
 www.remicom.com - 022 700 22 22

Nous créons votre société en Suisse pour seulement CHF 999.-
STARTSARL.ch

BESOIN D'ARGENT POUR VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?
 www.creditprofacile.ch

Mobilité

L'aviation durable, espoir fondé ou oxymore ?

Depuis le début de la pandémie au printemps 2020, le débat enfle autour de la compatibilité de la reprise de l'aviation avec l'objectif fixé par la Suisse d'une société neutre en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050. Les regards portés sur le bilan de l'année écoulée dans ce secteur frappent par leurs sensibilités diamétralement opposées. D'un côté, les écologistes radicaux considèrent que le coût environnemental induit par l'aviation nécessite une réduction drastique du nombre de vols et de passagers. De l'autre, les professionnels du secteur affirment que le développement de propulsions alternatives, couplé à la compensation des émissions de GES, permettra une transition rapide vers une aviation durable compatible avec les objectifs fixés. Qu'en est-il vraiment ?



Sollicitée par le parti des Verts genevois, l'ONG Noé21 a présenté en avril 2021 un rapport dont l'objectif est d'évaluer la compatibilité de plusieurs scénarios d'évolution du trafic aérien genevois avec la préservation du climat. Ces divers scénarios sont envisagés dans une étude et soulignent l'ampleur de la tâche : le maintien hypothétique du niveau de trafic aérien de 2020 de l'aéroport de Genève ne permettrait pas d'atteindre le niveau

d'émission de CO₂ exigé par l'urgence climatique, et ce malgré la crise du Covid-19 qui a provoqué une diminution de 70 % du nombre de passagers par rapport à 2019 ! D'après cette étude, seul le scénario « essentiel » – qui consiste à maintenir le niveau de trafic à ce qu'il fut en mars 2020 et à opérer en sus un transfert modal contraint vers le train sur les trajets de courte distance – permettrait d'atteindre l'objectif fixé pour 2030 à Genève.

Cette perspective peu réjouissante, sur laquelle se basent les Verts pour tenter de restreindre autant que possible l'activité aéronautique à Genève, mérite toutefois d'être nuancée en prenant en considération les options alternatives qui permettront une décarbonisation progressive de ce secteur. En préambule, il faut rappeler qu'une étude telle que celle proposée par Noé21 souffre de l'incapacité propre à tout modèle prédictif, à

savoir de l'impossibilité de prendre en compte l'innovation. Dans le cas précis, les mécanismes de compensation, le passage à des flottes aériennes plus respectueuses et le développement de carburants alternatifs sont également écartés de l'équation. Ces derniers suscitent l'espoir des enthousiastes et la suspicion des pessimistes, mais quels sont ces carburants et quelle place pourraient-ils occuper dans l'aviation de demain ?

Le « sustainable aviation fuel »

Il s'agit du terme principal utilisé par l'industrie aéronautique pour désigner les carburants non conventionnels (non issus du pétrole brut) qui répondent à un certain nombre de critères de durabilité. Il englobe d'autres termes apparentés, tels qu'*alternative fuel*, *sustainable alternative jet fuel*, *renewable jet fuel* ou *bio jet fuel*. Les sustainable aviation fuels (SAF) regroupent des carburants produits à partir de matières organiques diverses : huiles de cuisson, huiles végétales, déchets divers, résidus agricoles et autres matières végétales.

Leur caractéristique commune et leur grand intérêt sont de pouvoir être mélangés à des degrés variables avec du kérosène conventionnel : ils sont ainsi parfaitement compatibles avec les infrastructures existantes et les appareils actuellement en service.

LES « SUSTAINABLE AVIATION FUELS » PERMETTRAIENT DE DIMINUER DE 80% LES ÉMISSIONS DE CO₂

Afin d'être considérés comme durables, les SAF doivent permettre une réduction des émissions de CO₂ en prenant en compte leur cycle de vie complet, limiter la consommation d'eau nécessaire à leur production, ne pas représenter une concurrence vis-à-vis de la production alimentaire et ne pas provoquer de déforestation. En prenant en compte leur cycle de vie complet, les SAF pourraient permettre une diminution de 80 % des émissions de CO₂ par rapport au kérosène conventionnel. En effet, la production de SAF utilise principalement de la biomasse (par exemple des algues) qui absorbe

VINCENT SUBILIA
Directeur général



La bureaucratie et le bon sens

L'inflation est rarement une bonne nouvelle et l'inflation bureaucratique ne fait pas exception à la règle. Le nombre de pages du droit national de la Suisse a enregistré une progression de 46 % entre 2004 et 2020, pour totaliser actuellement plus de 37 000 pages. A Genève, le Recueil officiel de la législation comptait plus de 1300 pages pour l'année 2016, alors qu'il n'en comptait qu'environ 500 jusqu'au début des années 1980.

Au plan fédéral, deux projets étaient en consultation jusqu'au milieu de l'été, auxquels la CCIG a répondu après avoir invité ses Membres à lui faire part de leurs positions. Ces instruments (frein à la réglementation et Loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises) viendront compléter et renforcer le dispositif actuel (analyse d'impact de la réglementation, AIR), instauré en 1999. On peut néanmoins regretter que le Parlement n'ait pas voulu de la règle « one in, one out », pourtant appliquée ailleurs, notamment en Allemagne.

Il n'est plus nécessaire de faire la preuve qu'un excès de réglementation est économiquement néfaste, que l'on considère les coûts directs ou indirects supportés par les entreprises ou encore, tout simplement, le temps perdu en paperasserie.

Mais les tentatives de freiner l'inflation réglementaire ne sont-elles pas vouées à l'échec ? Des situations inattendues, telles que la pandémie que nous traversons, requièrent à l'évidence de l'Etat qu'il agisse de manière forte et que des dispositions correspondantes soient rapidement édictées. Il en va probablement de même d'un enjeu tel que le réchauffement climatique, qui ne pourra sans doute pas, à terme, se passer d'un cadre législatif pour forcer les changements de comportement, même si le refus par la population de la loi sur le CO₂ témoigne de réticences encore vives et, à bien des égards, compréhensibles.

À la bureaucratisation s'ajoute la judiciarisation galopante. Les administrations, tant privées que publiques, cherchent à se défendre par anticipation des mille et un maux qui pourraient leur être imputés. Ainsi, le risque n'étant plus acceptable, il doit être dissous dans des pages de cartographies de risques et dans des millefeuilles de procédures « ceinture et bretelles ». À force, on étouffe l'activité humaine sous des couches de protection. Il est peut-être temps de s'en remettre au bon vieux sens commun et de se souvenir que le premier des risques, c'est vivre.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

du CO₂ pendant son cycle de vie, ce qui compense dans le même ordre de grandeur les émissions de CO₂ émises lors de la combustion du carburant.

En 2020, les SAF représentent moins de 0,1 % de la production mondiale de carburant destinée à l'aviation. La technologie semble toutefois mûre mais nécessite des investissements considérables afin d'accroître l'échelle de production et de faire un bond quantitatif.

Le 14 juillet 2021, la Commission européenne a émis, dans le cadre de son plan de transition écologique, des objectifs ambitieux concernant le taux de mélange de SAF à atteindre pour les carburants aéronautiques : 2 % d'ici 2025, 5 % en 2030, 32 % en 2040 et 63 % en 2050 *. Il s'agit donc d'une source d'énergie en plein développement, qui pourrait permettre de diminuer rapidement les émissions de CO₂ et de produire du carburant indépendamment des gisements de pétrole concentrés dans certaines régions du globe.

L'électricité et l'hydrogène

Les deux autres sources d'énergie prometteuses dans cette course vers une aviation plus propre sont l'électricité et l'hydrogène.

L'électricité souffre toutefois des inconvénients liés à son stockage (batteries) et à sa méthode de production qui conditionne son caractère durable. Des prototypes d'appareils entièrement électriques sont toutefois en cours de conception, notamment par le constructeur Wright qui aspire à une mise en service en 2030/2032.

L'hydrogène constitue quant à lui l'une des solutions les plus prometteuses pour « décarboner » l'aviation. Airbus a notamment dévoilé trois prototypes en 2019 et ambitionne d'être en mesure de mettre en service des avions à hydrogène

en 2035. Des difficultés techniques doivent toutefois encore être surmontées, notamment en raison du volume de stockage important de l'hydrogène et du fait qu'il nécessite d'être maintenu à l'état liquide à une température de -270 degrés. Les constructeurs semblent toutefois confiants quant à leur capacité à innover afin de pouvoir utiliser cette énergie qui ne produit que de l'eau lors de sa combustion. Énergie abondante (l'hydrogène est l'élément le plus répandu dans l'univers), l'hydrogène n'est toutefois pas accessible facilement et nécessite actuellement une quantité d'énergie considérable pour être extrait. La durabilité de l'hydrogène dépend donc largement de sa méthode de production, qui n'est pas forcément « verte ».

Les mécanismes de compensation

Enfin, le dernier outil à disposition afin de diminuer l'impact climatique du trafic aérien repose sur les mécanismes de compensation. Le système CORSIA (*carbon offsetting and reduction scheme for international aviation*) adopté par les membres de l'Organisation de

l'aviation civile internationale (OACI), dont fait partie la Suisse, contribue à une uniformisation de ces efforts de compensation des émissions de CO₂ et permet provisoirement de contrebalancer partiellement le bilan écologique de l'aviation en attendant la relève d'autres énergies plus durables.

PLUSIEURS ALTERNATIVES SONT SÉRIEUSES ET PERMETTENT D'ESPÉRER UN AVENIR PLUS DURABLE POUR L'AVIATION

Si la complexité du sujet rend l'analyse globale ardue, il apparaît clairement que plusieurs alternatives potentiellement complémentaires sont sérieuses et permettent d'espérer un avenir plus durable pour l'aviation.

Finalement, l'innovation étant, dans une large mesure, impossible à prévoir, cela laisse espérer que des transports aériens performants et accessibles – indispensables au bon fonctionnement notre économie – seront entièrement compatibles avec les objectifs climatiques. ■

* European Commission, regulation of the European parliament and of the council, on ensuring a level playing field for sustainable air transport, 14.07.2021
https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/refuelevu_aviation_-_sustainable_aviation_fuels.pdf

Pour renforcer les potentiels de son entreprise, le Bilan Santé PME

Avec ce nouveau service proposé par la CCIG, les PME peuvent évaluer leurs forces et leurs vulnérabilités.

En quatre heures, la démarche permet de faire le point et de bénéficier de recommandations sur les cinq points névralgiques :

Organisation | Stratégie | Finances | Capital humain | Positionnement

Pour en savoir plus : www.ccig.ch/bilan-sante-pme



✓ VOLVO SWISS PREMIUM
SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM
GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS/150 000 KM

V O L V O

La nouvelle Volvo XC40 Recharge Pure Electric.

Notre premier SUV entièrement électrique.

Réjouissez-vous à l'idée d'une conduite sans émission, un moteur quasi-silencieux et une autonomie de 400 km.* Dans le seul SUV électrique compact proposé avec une traction intégrale et une charge remorquée de 1500 kg, vous êtes désormais connecté à tout moment même sans smartphone, grâce au nouveau système d'infodivertissement de Google.

Plus d'informations sur : andre-chevalley.ch/news-et-events/volvo-xc40-electrique

*L'autonomie peut varier entre les cycles de conduite WLTP et EPA et les conditions réelles. Chiffres définis d'après nos objectifs préliminaires. En attente de la certification finale du véhicule. Exemple: Volvo XC40 Recharge Pure Electric PB AWD. Consommation moyenne d'électricité: 22 kWh/100 km, émissions de CO₂: 0 g/km. Catégorie d'efficacité énergétique: A. Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus). Valable uniquement chez les concessionnaires participants. Le modèle présenté dispose éventuellement d'options proposées contre supplément. Voir conditions en agence.

Responsabilité sociétale des entreprises

Transparence et *due diligence* au cœur du futur cadre légal

Le webinaire « Responsible Business Initiative: What should my company implement? What is expected? », organisé en juin en partenariat avec KPMG Suisse¹ et l'Association suisse du négoce de matières premières et du transport maritime (STSA), a permis de faire le tour de la nouvelle réglementation en lien avec le développement durable.

Portant sur des questions environnementales, sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption, la réglementation n'est pas encore finalisée, mais il apparaît déjà que son application relèvera du défi.

Un cadre légal en construction

Le 29 novembre 2020, l'initiative pour des entreprises responsables a été refusée par les cantons malgré un vote populaire de 50.7 % en faveur du texte. De ce fait, le contre-projet indirect a été adopté par le Parlement et mis en œuvre par une modification du Code des obligations; toutefois, à l'heure d'écrire ces lignes, la période référendaire n'est pas échue.

La réforme impose un devoir de transparence pour les informations non financières (environnement, droits de l'homme, etc.) et une attention accrue en lien avec le devoir de diligence et de transparence dans le domaine des minerais et métaux provenant des zones de conflits ainsi que dans celui du travail

des enfants. Sur cette deuxième thématique, un projet d'ordonnance d'application a été mis en consultation et est en train d'être finalisé par l'administration. L'ensemble de la réforme devrait entrer en vigueur d'ici au 1^{er} janvier 2022 et s'appliquer aux entreprises pour l'exercice 2023.

Silvan Jurt, associé chez KPMG Suisse, a précisé que la situation juridique est loin d'être figée. De plus, les nouvelles directives européennes devraient aussi affecter les entreprises suisses ayant une certaine empreinte dans le territoire de l'Union européenne (UE) ainsi que celles qui recherchent un accès au financement, car les institutions financières s'adaptent aux réglementations européenne et suisse. Par exemple, l'UE est en train d'introduire un système de classification (une taxonomie) pour les investissements durables qui sera la « clé de voûte » pour atteindre son ambition de « green deal ». Son objectif est d'identifier et de classer les activités économiques « vertes » afin de rediriger les investissements vers une croissance durable.

En plus des réglementations et incitations officielles, Daniel Rufenacht, CEO de Bluesign Technologies AG², a souligné que la pression des parties prenantes et de certains investisseurs afin de disposer d'informations claires et fiables en matière de durabilité est de plus en plus forte.

La réalité du terrain

Malgré tout, les réglementations sont mises à l'épreuve par la réalité du ter-

rain. Justin Archer, Sustainability Manager de Sucafina³, participant en ligne depuis l'Ouganda, a pu transmettre un témoignage direct du terrain. Sa tâche est de faire respecter les buts de Sucafina en matière d'objectifs de développement durable de l'ONU et d'appliquer le « risk management » à des chaînes d'approvisionnement complexes dans le domaine du café. Or, Sucafina traite aussi bien avec des milliers de petits producteurs indépendants, qui passent parfois par des intermédiaires dans des villages, qu'avec les grands centres de production. L'exemple le plus éloquent donné par Justin Archer est la difficulté concrète de vérifier une identité sur le terrain, en particulier l'âge. Dans certains pays, les administrations publiques ne sont pas toujours en mesure de délivrer des papiers en ligne avec des standards vérifiables.

Ne pas réinventer la roue

Les panélistes ont souligné qu'il existe des organismes qui aident à la mise en place de processus et des indicateurs de performance en matière de développement durable. Les exigences et les lignes directrices pour les rapports annuels de l'organisme de normalisation Global Reporting Initiative (GRI) sont cités en référence.

Entre la volonté du législateur, les lignes directrices d'organismes de normalisation et la réalité du terrain, il est clair que la pratique devra trouver une voie qui n'est encore qu'au stade de l'esquisse. ■

Consultation

Protection de la nature et du paysage: soutien de la CCIG, avec quelques réserves



Photo by Carolien Van Oijen on unsplash

La CCIG a répondu à une consultation sur la révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) que le Conseil fédéral a ouverte le 31 mars 2021. Il s'agit d'un contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) ».

En mars 2019, des associations environnementales ont lancé une double initiative biodiversité et paysage. L'initiative biodiversité vise à augmenter le poids de la biodiversité dans la Constitution. Elle demande d'affecter davantage de surfaces à la protection de la nature et davantage de moyens financiers à la conservation de la diversité naturelle. Le Conseil fédéral est d'avis que l'initiative va trop loin et a élaboré un contre-projet indirect (p-LPN), dont l'objectif est de veiller à ce que suffisamment d'aires de protection de la nature soient créées à l'échelle nationale.

La position de la CCIG

La CCIG soutient ce contre-projet, sous réserve de deux modifications:

- L'article 18bis al. 2 du p-LPN stipule que la part du territoire national affectée à la protection des espèces animales et végétales indigènes doit atteindre au moins

17 % à partir de 2030. Ainsi, une zone de protection supplémentaire de l'ordre de 4% du territoire suisse devrait être affectée à la protection des espèces animales et végétales indigènes. Cet objectif de surface paraît très, voire trop ambitieux. Par ailleurs, les zones de protection supplémentaires devraient non seulement être sélectionnées en fonction du critère de la biodiversité, mais également en fonction de l'utilisation économique du sol.

- L'article 17b du p-LPN définit les principes et les tâches de la Confédération dans le domaine de la culture du bâti. Il ne vise pas à promouvoir la biodiversité. Par conséquent, la question du bâti devrait être traitée séparément, et non pas dans ce contre-projet indirect.

Enfin, la CCIG souligne que la Suisse dispose déjà aujourd'hui de bases et de financements solides pour une protection durable de la biodiversité. Dès lors, de nouvelles mesures devraient combler, de manière ciblée, des lacunes législatives en la matière.

La prise de position complète peut être consultée sur le site de la CCIG, www.ccig.ch, onglet Politique. ■

¹ KPMG Suisse est l'un des principaux prestataires de services en matière d'audit, de conseil fiscal et de conseil aux entreprises.

² Bluesign Technologies AG met en place un système holistique qui fournit des solutions de traitement et de fabrication durables à l'industrie textile, aux chaussures ainsi qu'aux marques dans ce secteur. L'entreprise fait partie du groupe SGS, un membre de STSA.

³ Sucafina SA est un groupe actif dans le négoce de café au niveau mondial.



Journée de droit du travail

Organisée par
M^e Gabriel Aubert
Mardi 28 septembre 2021

Informations et inscriptions:
www.jdt-aubert.ch



Commerce international

L'Albanie, sur la voie des réformes

En vue de la tenue d'une délégation économique en Albanie cet automne (voir encadré), la Chambre de commerce Albanie-Suisse (ALSWISS) a organisé avec la CCIG, le 15 juillet dernier, un webinaire consacré à ce marché en transition.

Pour quelles raisons s'intéresser aujourd'hui à ce pays des Balkans, à la fois proche et peu connu ? Des représentants du gouvernement de Tirana, d'importants acteurs privés, un entrepreneur albanais basé à Genève et les responsables d'ALSWISS ont répondu à cette question en présentant les secteurs de développement prioritaires et les nombreuses opportunités d'affaires qu'ils recèlent.

En ouverture, le ministre d'Etat en charge de la protection de l'entrepreneuriat, **Eduard Shalsi**, sans nier les difficultés auxquelles son pays fait face, a souligné la détermination du gouvernement à s'aligner sur la stratégie de l'Union européenne (UE). Pour rappel, l'Albanie est candidate à l'UE depuis 2014 ; si elle semble se rapprocher peu à peu des critères requis pour toute adhésion, des efforts conséquents restent à fournir dans plusieurs domaines : administration publique, réforme du système judiciaire, lutte contre la corruption et la criminalité organisée, protection des droits humains.

Afin d'assurer le développement économique de son pays, le gouvernement d'Edi Rama se montre désormais soucieux de répondre aux besoins des entrepreneurs (en réduisant les contraintes administratives, notamment), et d'investir non seulement dans les infrastructures mais également dans le capital humain (en misant sur la formation). **Eldi Condi**, directeur exécutif du secrétariat du comité économique national, a mis en exergue les secteurs d'investissement prioritaires : l'énergie, le tourisme, l'agro-tourisme, la production manufacturière, l'agriculture, l'aquaculture et le développement durable. Les investissements étrangers sont fortement encouragés par des mesures telles que des avantages fiscaux, la possibilité de fonder une entreprise détenue en totalité par des ressortissants d'Etats tiers ou encore l'accès sans restriction à tous les secteurs de l'économie.

Développement économique durable, tourisme et formation

Au nom du ministère de l'agriculture et du développement rural,

Elisa Teneqeshi a évoqué la stratégie 2021-2027. Celle-ci mise clairement sur le développement durable pour attirer les investissements, créer des emplois et faire évoluer l'agro-industrie, avec une attention particulière portée sur l'industrie forestière, la digitalisation et la modernisation des techniques agricoles.

Représentant le groupe Barleti, **Esmeralda Hasani**, directrice de l'*Adriapol Institute for Smart and Creative Development*, et **Madlina Puka**, directrice du *Barleti Institute for Research and Development*, ont souligné le besoin de formations de haut niveau dans les métiers du tourisme, une tâche à laquelle leurs

institutions se sont attelées dans un esprit d'innovation.

Des exemples concrets

Parmi les études de cas, deux représentants du groupe d'investissement privé Balfin, **Brenton Kotorri** et **Ermal Demaj**, ont présenté le projet *Green Coast Resort and Residences*, qui propose à la vente des résidences sur la riviéra albanaise. Les options comprennent des programmes de location, de partage ou de propriété de vacances. Certaines banques offrent des prêts couvrant jusqu'à 70 % du coût de la propriété.

Enfin, magnifique exemple de réussite entrepreneuriale, **Egin Telqiu**,

responsable Organisation chez Indosuez Wealth Management, a présenté les sociétés Bregu Lofatave et Arbëri Winery, qui figurent parmi les meilleurs producteurs d'huile d'olive – pour la première – et de vin – pour la seconde – du pays. Des partenariats exclusifs pour toute la Suisse viennent d'être signés avec Manor, qui a manifesté son intérêt pour d'autres produits albanais d'excellence.

En clôture du webinaire, **Erenik Yzeiraj**, co-fondateur d'ALSWISS, a invité les entrepreneurs intéressés à prendre part à la délégation de cet automne à exprimer leurs attentes. Le programme sera établi en conséquence. ■

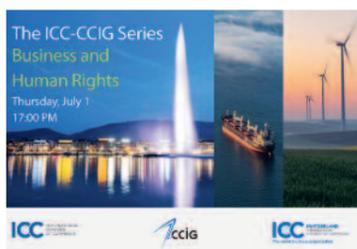
Les inscriptions à la délégation en Albanie sont ouvertes !

La délégation économique en Albanie aura lieu du 30 septembre au 2 octobre 2021 (sous réserve de modification). Son programme sera établi en fonction des souhaits des participants ; les entrepreneurs intéressés sont donc invités à se manifester soit directement auprès d'ALSWISS soit auprès de la CCIG d'ici fin août.

- ALSWISS: Fatjon Demneri, +41 78 773 40 21, fdemneri@gmail.com ou fd@al-swiss.ch
- CCIG: Béatrice Ojeda, +41 22 819 91 20, b.ojeda@ccig.ch

Série ICC-CCIG

Entreprises et droits humains



Après un premier événement consacré à la durabilité environnementale, la série « ICC-CCIG »* s'est penchée le 1^{er} juillet sur la question des entreprises et des droits humains.

Tenu en parallèle aux célébrations du 10^e anniversaire de l'adoption

des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le webinaire a réuni des personnalités engagées en faveur du respect des droits humains et probablement parmi les mieux informées sur le sujet.

En substance, **Dante Pesce**, président sortant du groupe de travail des Nations unies sur la question des droits de l'homme et des entreprises, **Crispin Conroy**, représentant permanent de l'ICC auprès des Nations unies, **Isabelle Gattiker**, directrice du Festival du film et forum international sur les

droits humains, **Dorothee Baumann-Pauly**, directrice du *Geneva Center for Business and Human Rights*, et **Peter Nestor**, responsable Droits humains chez Novartis, se sont tous accordés sur les nécessités suivantes : équilibrer les mesures non contraignantes et contraignantes ; les mettre en œuvre de façon exponentielle et très concrète ; créer des espaces de dialogue pour les discussions difficiles.

Sur ce dernier point, les associations économiques pourraient selon eux jouer un rôle déterminant. ■

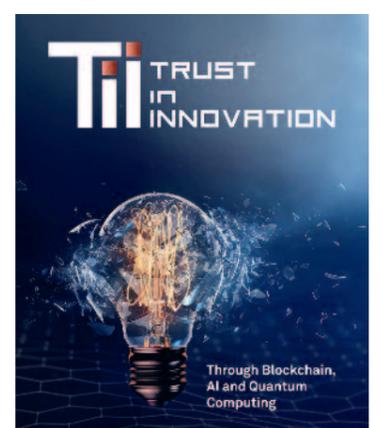
* Série d'événements coorganisés par la Chambre de commerce internationale (ICC) et la CCIG en partenariat avec ICC Switzerland.

Innovation

Premier congrès « Trust in Innovation »

La première édition du nouvel événement 100 % digital « Trust in Innovation » a eu lieu le 16 juin dernier. Il avait pour but de donner des outils aux PME qui souhaitent adopter de nouvelles technologies, comme la blockchain, l'intelligence artificielle ou encore l'informatique quantique. Organisé par Palexpo, il était soutenu par la CCIG.

L'événement s'est articulé autour de quatre grandes thématiques : la traçabilité, la conformité, la santé et la tokenisation*. Durant cette journée, la plateforme digitale a accueilli un millier de participants autour d'une quinzaine de sessions animées par des professionnels. Un espace de réseautage aux couleurs de la CCIG, le Café Remo, a permis aux partici-



pants d'échanger librement sur diverses thématiques et de se connecter aux professionnels dont les PME auraient besoin pour la mise en place de ces nouvelles technologies. Un vrai succès pour cette première édition, qui devrait se tenir en présentiel dès que la situation sanitaire le permettra. ■

The ICC-CCIG Series : prochains événements

- Mardi 28 septembre, de 17 h à 18 h30 : Trade and Health
- Mardi 26 octobre, de 17 h à 18 h30 : Twelfth WTO Ministerial Conference (MC12)

En ligne et en anglais

Save the dates

* La tokenisation d'un actif consiste à convertir les droits qui lui sont attachés en un jeton numérique (« token »). Si le processus est en lui-même très proche de la titrisation, la tokenisation a pour sa part recours à la blockchain.

Enquête conjoncturelle 2021

L'économie genevoise mise à mal, mais pas à terre

La 21^e Enquête conjoncturelle de la CCIG montre une économie genevoise mise à mal par la pandémie, comme on pouvait s'y attendre : pour plus d'une entreprise sur deux (56 %) le volume d'affaires a baissé. Néanmoins, tous les voyants ne sont pas au rouge et de nombreuses entreprises, dans différents secteurs, ont pu ou su tirer leur épingle du jeu.

Plus de la moitié des entreprises à la peine...

2020 a été difficile ou très difficile pour 53 % des entreprises (25 % en 2019) ; ce pourcentage monte à **59 %** pour les TPE et à 57 % pour les entreprises de plus de 500 collaborateurs. Les secteurs les plus touchés sont la viticulture et le commerce du vin, l'automobile, le tourisme et l'hôtellerie, l'horlogerie-bijouterie, ainsi que les médias et les arts graphiques.

Pour **56 %** des entreprises, le volume d'affaires 2020 est négatif ; il a même baissé de plus de 10 % pour 38 % des entreprises. La rentabilité a marginalement mieux résisté : elle n'a diminué « que » pour 45 % des entreprises. Celles dont les effectifs sont compris entre 50 et 100 personnes semblent avoir mieux résisté, en particulier en termes de rentabilité.

... mais quelques résultats positifs

Il y a tout de même **25 %** d'entreprises pour lesquelles l'année 2020 a été bonne ou très bonne. Il s'agit toutefois surtout d'entreprises qui ont su ou pu tirer leur épingle du jeu, car rares sont les secteurs où le sentiment positif domine. Il y a en a néanmoins quelques-uns : la banque/finance (47 % de satisfaction exprimée), l'énergie/environnement et l'immobilier (42 %) ou le bâtiment (37 %).

Pour **26 %** des entreprises, le volume d'affaires 2020 est en croissance par rapport à 2019 (de plus de 10 % pour 12 % d'entre elles).

Perspectives souriantes pour 2021

Plus de la moitié des entreprises sont optimistes pour l'année en cours, 16 % d'entre elles tablent sur un

volume d'affaires et une rentabilité en croissance de plus de 10 %. Les plus optimistes sont les entreprises de plus de 500 collaborateurs, dont presque les trois-quarts (71 %) voient des lendemains qui chantent.

La quasi-totalité des secteurs se montrent optimistes, à l'exception de la viticulture, du tourisme et de l'hôtellerie ainsi que, dans une moindre mesure, de l'enseignement et la formation.

En termes d'effectifs, 28 % des entreprises prévoient une augmentation. Cette hausse devrait être particulièrement forte dans les entreprises qui comptent entre 100 et 500 employés, tandis que les secteurs de la santé et de la chimie continuent d'avoir le vent en poupe. Ils sont rejoints par le bâtiment, les RH ainsi que la formation.

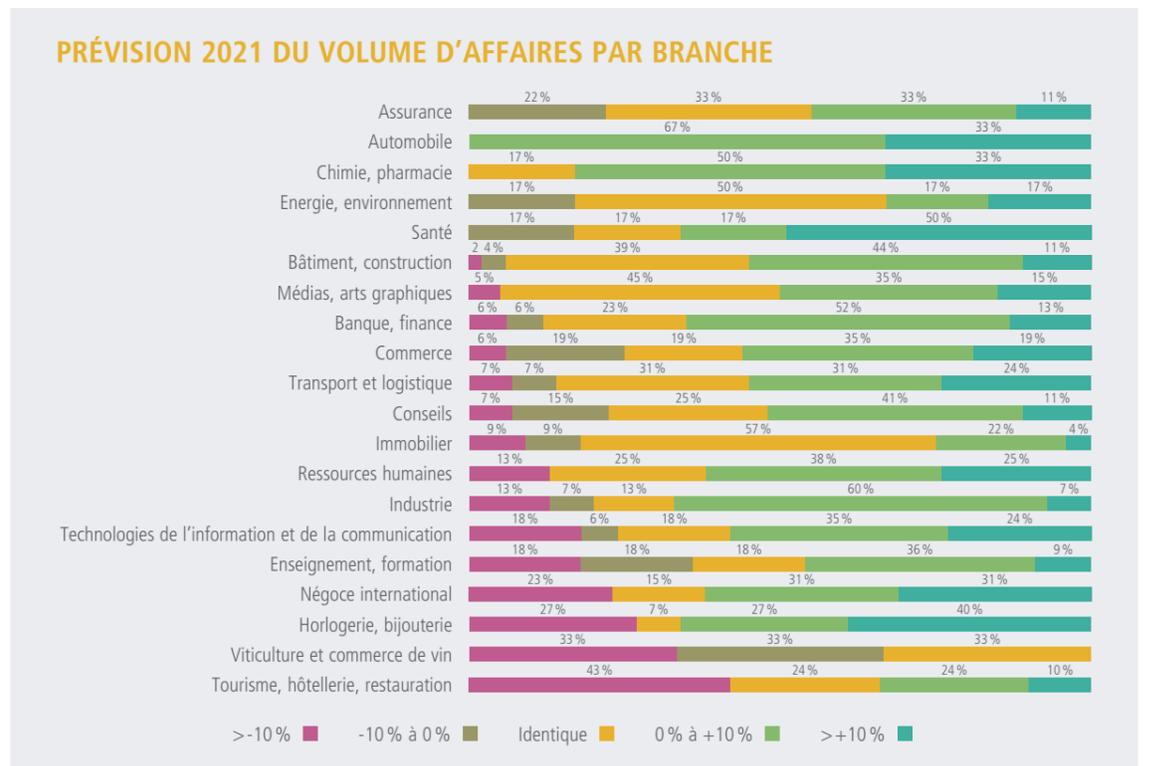
RHT pour deux tiers des répondants

66 % des répondants, en moyenne, ont eu recours à la réduction de l'horaire de travail. Les très petites (moins de 10 employés) et très grandes entreprises (500 collaborateurs et plus) y ont eu moins recours puisqu'elles n'étaient qu'un peu plus de la moitié à le faire (respectivement 56 et 54 %).

Dans cinq secteurs, moins de la moitié des entreprises y ont eu recours : la banque/finance (16 %), l'assurance (27 %), la chimie/pharmacie (33 %) et le négoce international (46 %).

Adaptation du management

62 % des entreprises en moyenne ont changé leur manière de gérer les collaborateurs : elles sont même presque trois sur quatre à l'avoir fait parmi celles qui ont recouru à la RHT. Les branches de l'assurance, de l'enseignement et de la chimie



ont été particulièrement agiles dans ce domaine, la quasi-totalité des entreprises y ayant adapté leurs méthodes de management.

Pour 78 % des répondants, le changement s'est traduit par davantage d'échanges, que ce soit par des moyens traditionnels (courriel, téléphone) ou par visioconférence. 34 % d'entre eux ont saisi l'occasion d'introduire l'horaire à la confiance et 12 % un management par objectifs.

12 % des entreprises estiment que leur productivité s'est améliorée, particulièrement pour celles comptant de 50 à 100 collaborateurs (24 %). L'avancement des projets, la production hebdomadaire et le ratio d'efficacité sont les indicateurs de hausse de la productivité qui sont le plus souvent cités.

L'insécurité sanitaire préoccupe

À l'occasion de cette enquête, il a été demandé aux entreprises

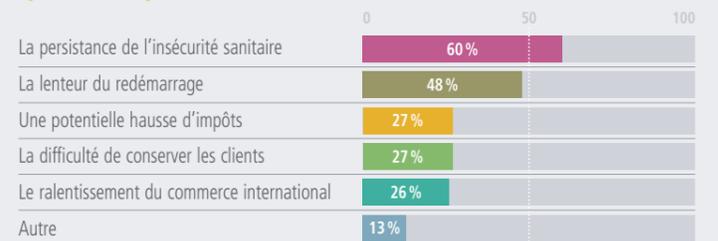
quelles étaient leurs préoccupations par rapport au « monde d'après ». En première place figure la persistance de l'insécurité sanitaire (60 %), suivie de la lenteur du redémarrage (48 %) puis, loin derrière (27 %), à parts égales, une potentielle hausse d'impôts, la difficulté de conserver ses clients ou encore le ralentissement du commerce international.

Au sortir de la crise, les entreprises vont tout d'abord (à 70 %) renouer le contact en face à face avec leurs clients et prospects, investir dans l'acquisition de nouveaux clients (62 %)

et relancer leur réseautage (43 %). En moyenne, seule une entreprise sur trois a déjà prévu un plan de relance. Cette tendance est plus marquée chez celles qui ont perdu plus de 10 % en volume d'affaires. La taille de l'entreprise joue également un rôle puisque plus l'entreprise est grande, plus importante aura été la propension à planifier la relance (59 % chez les entreprises de 500 personnes et plus).

Les secteurs les plus sensibles s'avèrent être l'automobile, l'assurance, la chimie, l'industrie et la santé. ■

DANS LE « MONDE D'APRÈS », QU'EST-CE QUI VOUS PRÉOCCUPE LE PLUS ?



L'Enquête conjoncturelle en vidéo

Résultats 2020 et prévisions 2021
<https://youtu.be/sy172i4XiWs>



La gestion de la crise et le « monde d'après »
<https://youtu.be/oXCpPT3RyQw>

Méthodologie

L'Enquête conjoncturelle a été conduite du 3 mai au 10 juin 2021. Le questionnaire a été adressé à 2123 entreprises. 462 réponses exploitables ont été reçues, soit un taux de réponse de 21,7 %.

Les secteurs sont représentés de manière relativement homogène avec une dominante des secteurs « conseils » (17 % des réponses) et « bâtiment » (12 %). À noter également que 40 % des réponses proviennent de petites entreprises de moins de 10 employés et 74 % de sociétés de moins de 50 salariés.

58 % des entreprises répondantes réalisent plus de 90 % de leur chiffre d'affaires en Suisse ou avec des clients domiciliés en Suisse, tandis qu'à l'autre extrémité du spectre, 12 % y réalisent moins de 10 %.

Economie circulaire

Une fabrique qui tourne rond!



La Fabrique Circulaire est un ambitieux programme d'accompagnement axé sur l'économie circulaire et destiné à 20 PME genevoises. La CCIG soutient activement cette démarche, dont le coup d'envoi est programmé au début de l'automne pour s'étendre jusqu'en février 2023. Nathalie Hardyn, directrice politique de la CCIG, est d'ailleurs ambassadrice du projet. Une séance de rencontres avec les premiers heureux élus interviendra le 21 septembre.

Treize PME genevoises* ont déjà été sélectionnées pour bénéficier d'un Fonds Pionnier Migros, qui leur permettra d'accélérer leur transformation vers l'économie circulaire avec un investissement initial de 5000 francs (alors qu'elle reviendrait à plus de 25 000 francs). « Le plus important pour elles est de se lancer », a expliqué **Charlotte Jacquot**, coordinatrice de La Fabrique Circulaire à SOFIES, lors du webinar de lancement de l'opération. « La Fabrique Circulaire vise à apporter la démonstration que l'économie circulaire peut servir la compétitivité des entreprises et l'attractivité du canton. C'est la raison pour laquelle la CCIG a tenu à s'y associer », a complété **Nathalie Hardyn**.

Quatre étapes sont suivies : l'analyse de l'entreprise, l'établissement d'une stratégie, le plan d'action et la mise en réseau. En fait, la Fabrique co-construit la boîte à outils avec les PME sélectionnées, dans la foulée de démarches déjà existantes telles qu'Agenda 21 ou le standard Minergie. Pour connaître le succès, La Fabrique Circulaire devra permettre à ces sociétés de continuer d'elles-mêmes au-delà des 18 mois d'accompagnement. Elle compte étendre ensuite l'action dans toute la Suisse romande.

Un accompagnement qui a tout son sens

Sophie Dubuis, présidente de la Fondation Genève Tourisme & Congrès, confirme que la circularité est une nouvelle manière d'envisager l'économie. « Un tel accompagnement a du sens pour les PME et plus encore pour les indépendants car, sans un encouragement ou des modèles à suivre, ils se sentent très vite perdus dans les démarches ». Au-delà des objectifs légaux fixés par l'Etat, le financement à consacrer reste un élément clé pour les entrepreneurs, d'autant plus pour ceux qui ont été durement touchés par la crise du Covid. Ils ne peuvent pas rester seuls avec leur risque. Mais n'oublions pas que le client est co-responsable du pro-

cessus circulaire, il doit même être prêt à consentir à payer un prix plus élevé.

Etendre un processus déjà amorcé

Pierre-Alain L'Hôte, président de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment et membre du Conseil économique de la CCIG, milite activement pour La Fabrique Circulaire. À ses yeux, elle offre un double avantage : celui du bénéfice environnemental et celui, à terme, du coût réduit pour l'entreprise. Sa société, **Prelco**, est située dans la zone industrielle du Bois-de-Bay à Satigny. Beaucoup de ceux qui s'y trouvent coopèrent déjà.

Un mouvement de durabilité sans retour

Actif dans le bâtiment, le patron de **Prelco** fait remarquer que le second œuvre est logiquement moins sensibilisé à l'économie circulaire que le gros œuvre, qui manie des matériaux plus polluants. « Il nous faut

être plus vertueux en environnement, responsables socialement et rentables économiquement, et le mouvement est désormais irrémédiable », relève habilement **Pierre-Alain L'Hôte**.

La nouvelle conseillère d'Etat **Fabienne Fischer**, chargée du département de l'économie et de l'emploi, conclut que : « Les entreprises doivent s'approprier ces objectifs, dans la ligne du récent Plan climat cantonal ». Elle s'étonne que, dans les objets de consommation courante, seuls 13 % soient conçus avec des matériaux réutilisés, le reste étant encore à usage unique. L'amorce est cruciale et, en cela, la Fabrique Circulaire peut apporter ses compétences pour permettre aux PME concernées de se lancer dans la démarche sereinement. « Une opération qui doit faire tâche d'huile », précise la magistrate. Une huile écologique et réutilisable évidemment ! ■

Des places à prendre !

Il reste quelques places pour des PME genevoises souhaitant s'engager dans le programme de La Fabrique Circulaire. Les inscriptions (analysées par ordre d'arrivée) sont ouvertes jusqu'au 15 octobre prochain, via le formulaire de candidature qui se trouve sur le site de la Fabrique Circulaire, lafabriquecirculaire.ch. Cette prolongation de délai donnera une chance supplémentaire de s'annoncer.

* Parmi les treize PME déjà sélectionnées figurent plusieurs Membres de la CCIG : AAV Contractors SA, Aprotect SA, Eskenazi SA, Ideal Chimic SA, IEM SA, Kugler Bimetal SA, Serbeco SA et l'Union maraîchère de Genève.

Pour une prospérité économique et durable, le Diagnostic Durabilité

Vous souhaitez intégrer les objectifs de durabilité dans votre stratégie d'entreprise mais ne savez pas par où commencer ?

La CCIG vous propose deux options :

- Des services à la carte (Diagnostic de performance environnementale, Eco-innover son modèle d'affaire, Empreinte carbone).
- Deux demi-journées d'atelier de sensibilisation, en petit groupe

Pour en savoir plus : www.ccig.ch/diagnostic-durabilite



Nos entreprises, notre avenir

Clap de fin pour la campagne

Les entreprises du canton représentent l'avenir des Genevois, par leur diversité, leur dynamisme, leur innovation, leur capacité à former la relève et, tout simplement, parce qu'elles créent de l'emploi. Tel est le message porté par la campagne « Nos entreprises, notre avenir ».



La CCIG remercie ses 67 entreprises membres qui ont participé à cette aventure et qui ont contribué à valoriser le tissu économique genevois depuis le 6 juillet 2020, date de lancement de cette campagne.

De nombreux secteurs ont ainsi pu être mis en lumière : transport, commerce de détail, immobilier, communication, confiserie artisanale, restauration, architecture, industrie, technologie de pointe/de précision,

tourisme, fret (transport) maritime, santé, ressources humaines, etc. Les porte-voix de la campagne se sont prêtés au jeu des interviews filmés pour faire notamment découvrir aux Genevois le rôle capital que jouent les entreprises dans la région. Après plus d'un an d'une campagne ponctuelle de micros-trottoirs, d'affichage TPG, d'annonces presse et d'une présence appuyée sur les réseaux sociaux, le temps est venu pour la CCIG de clôturer ce beau projet. ■

Pour voir le clip final de la campagne :

www.youtube.com/watch?v=RL7XHWR6CLI&feature=youtu.be



Témoignages

Que retiennent les ambassadeurs de « Nos entreprises, notre avenir » ? Ils ont été nombreux à témoigner, voici un premier florilège de leurs réponses :

Isabelle Harsch, directrice générale, Henri Harsch HH SA

J'ai trouvé que c'était très positif de montrer l'importance des PME et d'illustrer cette diversité de domaines, d'entreprises et de personnes ! On a vu beaucoup de visages différents, c'est rafraîchissant !

Andrea Manola, directeur associé, Katzarov SA

Je retire de cette campagne le dynamisme, l'engagement et la proactivité de la CCIG pour rester proche de ses membres et pour défendre l'économie du canton de Genève !

Philippe Perakis, directeur, BeVisible.swiss

La CCIG démontre encore une fois qu'elle est innovante et proactive et sait mettre en place une palette incroyable de services et de projets de soutien pour ses membres. « L'union fait la force », car la visibilité de toutes les entreprises est indispensable surtout en période difficile.

Ludovic Jaugey, directeur général, Fondation Foyer-Handicap

C'est une belle opportunité de démontrer [...] la richesse entrepreneuriale du bassin genevois. C'est aussi une belle occasion de mettre en valeur la résilience des entrepreneurs genevois suite à une période de crise majeure.

Selim Arcan, directeur magasin, Manor Genève

C'est lors de ce type de campagne que l'on prend conscience de la richesse de Genève et de la force de son tissu économique. Favoriser les entreprises locales, c'est pérenniser notre économie et nos emplois, notre environnement, ainsi que la qualité et le savoir-faire suisse.

Le site reste toujours actif ! Rendez-vous sur nosentreprisesnotreavenir.ch pour (re)découvrir les interviews et vous informer sur l'économie genevoise.



Partenaire

« L'essentiel, c'est la proximité avec les clients »

Le Groupe Mutuel dispose aujourd'hui d'une présence renforcée dans le canton de Genève. Avec le nouvel agent général Vincent Hornung et le responsable entreprise Xavier Lodeiro, les entreprises du canton possèdent des interlocuteurs connaissant parfaitement la réalité et les défis du terrain.



Lancée au printemps dernier, la nouvelle stratégie de distribution du Groupe Mutuel s'est d'ores et déjà concrétisée sur plusieurs plans. Par exemple, celui de la mise sur pied d'un nouveau concept d'agences, dans le contexte de la création de 13 agences générales couvrant l'ensemble du territoire suisse. Une stratégie qui a un objectif clair : renforcer la proximité et le service aux entreprises et aux assurés.

Très présent à Genève également en matière d'assurance entreprise (indemnité journalière, assurance obligatoire LAA ou complémentaire, prévoyance professionnelle, etc.), le Groupe Mutuel propose une gamme complète de solutions d'assurance et de prévoyance, choisies aussi bien par des entreprises locales, nationales qu'internationales.

Deux agences entièrement repensées

Le Groupe Mutuel possède aujourd'hui à Genève deux agences de proximité. La première (et la plus fréquentée de Suisse) se trouve à la rue Argand, à la Servette, et la seconde au Grand-Saconnex.

L'agence de la rue Argand devrait être déplacée à la fin de l'année 2021 dans des locaux entièrement rénovés et modernisés au centre-ville. Agrandie et conviviale, elle fera partie de la nouvelle entité Genève du Groupe Mutuel, avec la mention agence générale.

L'ouverture d'une seconde nouvelle agence est prévue courant 2022 ; elle sera également gérée par un responsable d'agence. La localisation de cette entité sera située hors du

centre-ville afin de faciliter son accessibilité à une partie de nos assurés.

L'agence de la route de Ferney au Grand-Saconnex, quant à elle, sera transformée en centre de service et n'accueillera des clients que sur rendez-vous.

Genève disposera ainsi bientôt de trois entités dont deux entièrement nouvelles, soit une trentaine de collaborateurs répartis dans toute la ville, pour répondre aux attentes et besoin de nos assurés.

Des dirigeants aux profils pointus et variés

Depuis le 1^{er} octobre 2020, c'est Vincent Hornung qui est le nouvel agent général de Genève. Au bénéfice de nombreux contacts dans le tissu économique local et régional, de la petite entreprise indépendante au grand groupe multinational, Vincent Hornung est une personnalité bien connue dans le canton de Genève. Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Hôtelière de Lausanne et d'un brevet fédéral de conseiller financier, il compte 25 ans d'expérience dans le secteur des assurances vie, non vies et entreprise (dont 12 ans comme responsable auprès du leader de l'assurance toutes branches en Suisse). Siéant depuis 13 ans à l'exécutif de la commune de Céligny, il en est le maire depuis le 1^{er} juin dernier.

Ce qui anime Vincent Hornung, au moment de se lancer dans cette nouvelle aventure ? « C'est un beau défi à relever, précise-t-il, et j'ai la chance de m'inscrire dans une dynamique positive au Groupe Mutuel, qui est extrêmement motivante. » Ses atouts personnels ? « La facilité de contact, un réseau important, qui me permet aussi de connecter le cas échéant les personnes entre elles, pour permettre aussi aux entreprises de créer de nouvelles opportunités. »

Qu'entend Vincent Hornung mettre en œuvre ? « Je souhaite, avec nos équipes, aller à la rencontre des différentes entreprises et des indépendants du canton, être à leur écoute et voir de quelle manière le Groupe Mutuel peut répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Par le biais des solutions que le Groupe Mutuel peut leur proposer, avec une large gamme qui va de la LPP à l'indemnité journalière maladie et l'assurance accident. Des solutions sur mesure, en lien aussi proche que possible avec leurs besoins. Et d'être en soutien lorsque c'est nécessaire. »

La question des assurances, pour une entreprise, est un domaine complexe et essentiel, qui nécessite une excellente écoute et une connaissance parfaite pour éviter les couvertures non nécessaires et d'oublier les indispensables. Que l'entreprise soit petite, moyenne ou grande, pour chaque besoin spécifique, le Groupe Mutuel dispose des compétences de spécialistes en mesure d'accompagner les démarches et de trouver des solutions.

Avec Vincent Hornung, Xavier Lodeiro (Senior Relationship Manager spécialiste grandes entreprises, spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral, expert en assurance-maladie avec brevet fédéral et président de l'association genevoise des professionnels en assurance privée) et leurs équipes, les entreprises du canton possèdent des interlocuteurs connaissant parfaitement le marché genevois, la réalité du terrain et les besoins des entreprises. Des besoins en constante évolution et qui nécessitent des réévaluations régulières afin de coller parfaitement à la situation et à l'évolution du marché. ■



Vincent Hornung *Agent général*
vhornung@groupemutuel.ch
+41 79 298 19 58

Xavier Lodeiro *Senior Relationship Manager*
xlodeiro@groupemutuel.ch
+41 79 340 85 16

Genève internationale

Genève, berceau d'une nouvelle génération de bâtisseurs de la paix : les CyberPeace Builders

La CCIG est fière d'être le partenaire du CyberPeace Institute, à l'occasion du lancement de son programme CyberPeace Builders, premier réseau mondial de volontaires en cybersécurité œuvrant à protéger les ONG à vocation humanitaire.

Basé à Genève, le CyberPeace Institute est une organisation non gouvernementale (ONG) dont la mission est de réduire les méfaits des cyberattaques sur les populations, de soutenir les victimes les plus vulnérables et de promouvoir un comportement responsable, ainsi

que la paix et la stabilité dans le cyberspace.

Le nouveau programme, lancé mi-juillet, part du constat que les ONG actives dans des secteurs sensibles tels que la santé, l'alimentation, l'eau ou l'énergie sont de plus en plus souvent la cible de cyberattaques affectant leur capacité à fournir des services vitaux aux communautés vulnérables. Plus de 50 % des ONG déclarent être la cible d'attaques.

Le programme CyberPeace Builders a donc pour but de constituer une communauté de bénévoles, profes-

sionnels de cybersécurité et, plus largement, des métiers du numérique, vouée à fournir une assistance gratuite et au plus près du terrain. La mission des CyberPeace Builders est de prévenir et guérir : ils préparent les ONG aux risques d'intrusion et les aident à se remettre des attaques. Les CyberPeace Builders sont ainsi dédiés aux organisations à but non lucratif.

Pour Vincent Subilia, « la vision globale du CyberPeace Institute permet de mieux appréhender les enjeux relatifs à la cybersécurité, à tous les niveaux de la société,

et de travailler à y apporter des solutions concrètes. La CCIG est heureuse d'apporter son concours à cette ONG, qui œuvre pour la sécurité et la souveraineté numériques. À cet égard, l'initiative des

CyberPeace Builders offre une illustration concrète des synergies à favoriser entre la Genève locale et la Genève internationale, dont la conjugaison fait la force de notre écosystème. ■

Comment soutenir les CyberPeace Builders

Les entreprises peuvent soutenir les CyberPeace Builders de deux façons :

- **Mécénat de compétences** : en mettant à disposition compétences et ressources de l'entreprise et en mettant à disposition des volontaires en cybersécurité : cyberpeaceinstitute.org/contact
- **Mécénat financier** : en apportant un soutien financier : cyberpeaceinstitute.org/donate

Agenda

Les Rencontres du Management durable

Vendredi 3 septembre 2021 de 12h à 14h - CCIG

La neutralité carbone

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Première édition - EN LIGNE

Mardi 7 septembre 2021 de 8h30 à 18h30

E-Rencontre franco-suisse de la Franchise

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Avec BeVisible

Mardi 14 septembre 2021 de 7h30 à 10h - CCIG

Comment réaliser des vidéos de qualité pour sa PME avec un smartphone ?

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Réseautage pour lève-tôt

Jeudi 16 septembre 2021 de 7h30 à 9h30 - CCIG

7h30 de la Chambre

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



INDUSTRIE-GENÈVE.CH
LE MONDE DE DEMAIN

Jeudi 16 septembre 2021 à 17h

Palexpo, Espace Conférence, Genève

Production industrielle responsable : savoir-faire genevois

Cette table-ronde se tiendra dans le cadre du Salon EPHJ, le monde de la haute précision.

EN SAVOIR PLUS : www.ge.ch/evenement/salon-ephj-monde-haute-precision



Formation Export

Mardi 29 septembre 2021 de 8h45 à 11h45 - CCIG

Carnets ATA

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Covid oblige, la participation aux événements de la CCIG n'est possible qu'avec un Certificat Covid. Les inscrits sont priés d'être masqués pour se présenter à l'accueil et de se désinfecter les mains en entrant à la CCIG. Le masque pourra être retiré une fois dans la salle.

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE **CGN** **Groupe Mutuel** **GONET**
Assurances Versicherungen Assicurazioni BANQUIERS 1845

ARGENT

m3 GROUPE **GED - COEURS - IT** **swisscom** **SWISS RISK CARE**
devillard **CARE**
Our independence - Your best insurance

école-club **SOFTFINANCE** **BeVisible** **MEDIAONE**
MIGROS CONTACT
GLOBAL REACH, LOCAL TOUCH

BRONZE

Allianz **PROTECTAS** **P&G** **integral** **BDO**
Groupe

EXECUTIVE TRAVEL **PORTS FRANCS** **FLORIMONT** **TJB**
TP PUBLICITE SA

JTI **BALESTRAFIC** **IWG** **SIG** **eu Business School**
eu Business School



Mercredi 21 septembre 2021 de 17h30 à 21h

Bâtiment des Forces Motrices, Genève

Les Grands Prix de l'économie

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Swiss Board Institute

Jeudi 30 septembre 2021 de 8h45 à 17h30

IMD Business School, Lausanne

Journée du Conseil d'administration

Les Membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 200 francs sur les frais d'inscriptions.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : swissboardinstitute.ch/la-journee



Mardi 19 octobre 2021 de 16h30 à 21h

Aula de la HEG, rue de la Tambourine 17, Carouge

Les dix ans des Rencontres du Management durable

Save the date

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 12 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition : Alexandra Rys

Rédaction : Mohamed Atiek, Naouel Ben Aziza, Karin Byland, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Béatrice Ojeda, Alexandra Rys, Erik Simonin, Morgan Tinguely

Publicité : HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations : publications@ccig.ch



Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
Fax + 41 (0)22 819 91 00
www.ccig.ch



"BEAUTY LIES IN THE DETAILS OF THE GRANDEST STRUCTURES, AND THE FINEST." ORAÏTO, CREATOR OF SHAPES, WEARS THE VACHERON CONSTANTIN PATRIMONY.

VACHERON CONSTANTIN | ONE OF NOT MANY.
GENÈVE